

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022
DELIBERATION N° DE-2022-040

L'an deux mil vingt deux, le 7 avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA (à partir de 18h11), M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (jusqu'à 19h22), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme BRAU-BOIRIE, Mme CASTEL à M. UGALDE, Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE (jusqu'à 18h11), Mme ZITTEL à M. ARCOUET, M. ETCHETO à Mme DUPREUILH (à partir de 19h22)

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. ETCHEGARAY,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibération du conseil municipal du 10 juillet 2020.

1. 14 décembre 2021 – Régie d’avances de la Médiathèque - Ajustement du rythme de versement des pièces justificatives au Trésor Public tenant compte de la fréquence des achats.
2. 6 janvier 2022 – Renouvellement de l’adhésion à l’association des archivistes français – Versement de la cotisation annuelle pour 2022 : 105 €.
3. 6 janvier 2022 – Travaux d’aménagement de la rue Thiers – Accord-cadre de travaux n°21ACDIP01 – Marché subséquent n°3 – Société COLAS ETABLISSEMENT COTE BASQUE – Montant : 330 983,12 € HT – Durée : 30 semaines.
4. 7 janvier 2022 – Renouvellement de l’adhésion à l’Association Energie-Cités - Versement de la cotisation annuelle pour 2022 : 1 250 €.
5. 7 janvier 2022 – Renouvellement de l’adhésion à l’Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) - Versement de la cotisation annuelle pour 2022 : 1 200 €.
6. 7 janvier 2022 – Renouvellement de l’adhésion à l’Association AMORCE - Versement de la cotisation annuelle pour 2022 : 1 096 €.
7. 10 janvier 2022 – Projet d’aménagement de la rue Thiers – Demande de subvention auprès de l’Etat au titre de la Dotation de Soutien à l’Investissement Local (DSIL) à hauteur de 275 000 € (50% du coût prévisionnel des travaux).
8. 11 janvier 2022 – Achat de quatre vélos à assistance électrique (VAE) neufs – Marché subséquent n°2 – Accord-cadre n°21ACGAR01_L14 – Société ETS FOSSARD ACCUS-SERVICE – Montant : 6 896,92 € HT.
9. 12 janvier 2022 – Développement de la langue basque – Conclusion d’un contrat de cession de droits de représentation – Programmation d’une représentation théâtrale de la compagnie « Huts teatroa » – Spectacle « Atzerrian Lurra Garratz » - Mardi 21 janvier 2021 au lycée Etxepare de Bayonne – Montant : 1 582,50 €.
10. 12 janvier 2022 – Recours de la société V.V.I. à l’encontre de l’arrêté d’opposition à déclaration préalable n° DP064 102 21 B0009 délivré le 03 février 2021 à la société Immaldi et Compagnie, 1 rue de Chalibardon – Projet de création d’un magasin Aldi – La Ville assure elle-même sa défense.
11. 14 janvier 2022 – Recours en annulation formé par M. Louis Teixeira, agent communal titulaire, contre une mesure de changement d’affectation de service – La Ville assure elle-même sa défense.
12. 17 janvier 2022 - Avenant au bail commercial – Société Emmatalie – Centre commercial Polo Beyris – local n°5 – Exonération du loyer du mois de janvier 2022 en compensation de la fermeture du commerce du 18 août au 9 septembre 2021.
13. 19 janvier 2022 – Etude de fonctionnement externalisée de l’association Patronage Laique des Petits Bayonnais – Demande de subvention auprès de la Caisse d’allocations familiales à hauteur de 5 000 € (50 % du montant de la prestation).

14. 19 janvier 2022 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association Aquitaine des Achats Publics Responsables – Versement de la cotisation annuelle pour 2022 : 1 650 €.
15. 20 janvier 2022 – Contrat d'entretien de la structure artificielle d'escalade (SAE) – Société ATLISSIMO – Montant annuel : 855 € HT – Durée : 3 ans.
16. 24 janvier 2022 – Sécurisation par pose de portails de la ruelle des Basques et de l'impasse Charcutière – Dépôt des autorisations d'urbanisme réglementaires correspondantes.
17. 24 janvier 2022 – Soutien à la parentalité – Convention d'opération avec l'association ELGARREKIN – Prestation d'animation autour du jeu de société du 15 janvier au 23 décembre 2022 dans les établissements d'accueils de jeunes enfants municipaux – Montant de la prestation : 875 € nets de TVA.
18. 24 janvier 2022 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association des documentalistes des collectivités territoriales Interdoc - Versement de la cotisation annuelle pour 2022 : 150 €.
19. 24 janvier 2022 – Programme Action Cœur de Ville – Projet de parcours de découverte – Coût total : 168 740 € – Demande de subvention = Etat DSIL : 79 492 € (47 %), Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine : 33 000 € (20 %), Banque des Territoires : 22 500 € (13 %) – Part Commune : 33 748 € (20 %).
20. 24 janvier 2022 – Projet de réhabilitation et extension de la médiathèque de Bayonne - Coût total : 7 307 451 € – Demande de subvention = Etat DSIL : 1 450 000 € (20 %), Etat DRAC (DGD) : 2 922 981 € (40 %), Région Nouvelle-Aquitaine : 876 894 € (12 %) – Département des Pyrénées-Atlantiques : 584 596 € (8 %) – Part Commune : 1 472 980 € (20 %).
21. 24 janvier 2022 – Médiathèque de Bayonne – Renouvellement des adhésions pour l'année 2022 à : Association Images en Bibliothèques – Versement cotisation annuelle : 110 € ; Réseau Carel – Versement cotisation annuelle : 50 € ; Comité Français International Bibliothèques et Documentation – Versement cotisation annuelle : 90 € ; Association Maison d'écrivain et patrimoines littéraire en Nouvelle-Aquitaine / Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires – Versement cotisation annuelle : 100 € ; Association des Amis de Pierre Loti – Versement cotisation annuelle : 30 € ; Association pour la coopération des professionnels de l'information Musicale (ACIM) – Versement cotisation annuelle : 80 € ; Association le Bouclier bleu France - Versement cotisation annuelle : 175 €.
22. 24 janvier 2022 – Foire au Jambon 2022 – Revalorisation annuelle des redevances d'occupation du domaine public – Ajustement de + 1,55 % correspondant à la variation de l'indice du prix à la consommation.
23. 25 janvier 2022 – Fourniture de papier pour le matériel bureautique des écoles de la Ville – Marché subséquent n° 4 – Société INAPA – Montant : 10 280,65 € HT – Durée : 6 mois – Montant maximum : 10 000 € HT.
24. 28 janvier 2022 – Dispositif « Fête le mur » – Développement de la pratique du tennis quartier des Hauts de Sainte-Croix – Renouvellement de la convention avec

- l’Aviron Bayonnais Omnisport section Tennis – Montant : 14 500 € nets de TVA – Durée : du 3 janvier au 30 décembre 2022.**
25. 3 février 2022 – Renouvellement de l’adhésion à l’Association des Villes Mairaines pour l’année 2022 – Versement de la cotisation annuelle : 2 102,76 €.
26. 3 février 2022 – Travaux de renouvellement de chaussées – Années 2022-2025 – Société EXEDRA SUD-AQUITAINE (Bayonne) – Montant estimatif : 438 696 € - Accord-cadre à bons de commande d’une durée de un an reconductible 3 fois par tacite reconduction – Montant maximum : 1 200 000 € HT pour chaque période.
27. 3 février 2022 – Recours par la société AFC Promotion tendant à l’annulation des arrêtés n° PC 064 102 21 B0034 et PC 064 102 21 B0069 déposés portant refus de permis de construire valant permis de démolir d’un immeuble collectif de 20 logements 15 rue de la Porcelaine – La Ville assure elle-même sa défense.
28. 7 février 2022 – Demandes de subventions auprès de la Caisse d’Allocations Familiales et du GIP DSU de l’agglomération bayonnaise pour trois actions portées par le Programme de Réussite Educative – Année scolaire 2022-2023, comme suit :
- | Actions | Subvention CAF/ RAP | Subvention GIP DSU | Coût Ville de Bayonne |
|--|---------------------|--------------------|-----------------------|
| Les espaces parents des quartiers prioritaires | 1 500 € | 1 900 € | 1 900 € |
| Echanges de pratiques des acteurs du réseau de réussite éducative | | 1 500 € | 1 500 € |
| Promotion et valorisation des structures socioéducatives et des écoles maternelles du REP, pour les familles d’enfants de moins de 3 ans | 1 500 € | 1 900 € | 1 900 € |
29. 7 février 2022 – Dotation de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques – Demande de subvention auprès de l’Etat – Montant total des dépenses : 879 360 € HT – Subvention attendue : Etat : 263 800 € HT (30 %) – Reste à charge commune : 615 560 € HT (70 %).
30. 7 février 2022 – Projet d’aménagement de la Place du carreau des Halles – Demande de subvention auprès de l’Etat, DSIL à hauteur de 43 200 € HT (60 % du coût prévisionnel des travaux).
31. 10 février 2022 – Travaux d’aménagement paysagers dans le cadre de la requalification de la rue Thiers – Procédure adaptée ouverte – Société ID VERDE – Montant : 69 997,34 € HT – Durée : 14 semaines.
32. 10 février 2022 – Système de paiement par téléphone du stationnement sur voirie – Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable – Société PayByPhone – Montant maximal annuel : 40 000 € HT – Durée : un an, reconduction tacite trois fois pour une durée totale de quatre ans.
33. 10 février 2022 – Maintenance préventive et maintenance corrective des portes et portails – Procédure adaptée ouverte – Société APBB – Montant total : 89 674,25 € HT, dont 23 560 € HT : maintenance préventive et 66 114,25 € HT :

- maintenance corrective (part à bons de commande affectée d'un montant maximum de 60 000 € HT) – Durée : quatre ans.
34. 10 février 2022 – Renouvellement de la mise à disposition de locaux (aile ouest du Château Neuf, superficie occupée : 162,08 m²) – Association La Cocotte Coworking – Durée : trois ans à compter du 01/02/2022 – Loyer : 972,48 € / mois + forfait annuel pour charges eau et électricité : 1 500 €.
 35. 11 février 2022 – Accord-cadre prestations d'entretien et de rénovation des espaces verts – 20AC01 – Marché subséquent n°2 – Lot 2 : élagages et abattages 2022 – Société CHAUVIER ELAGAGES – Montant : 24 980 €HT – Durée : 10 mois.
 36. 14 février 2022 – Demande de subvention auprès du Réseau appui parent de la CAF pour l'action portée par la crèche municipale Pyrène – Diverses animations parents/enfants – Subvention CAF/RAP : 2 290 € – Coût supporté par la Ville : 2 211 €.
 37. 14 février 2022 – Médiathèque – Prestation dans le cadre « Les animations de la Médiathèque » - Signature d'une convention pour l'organisation d'une conférence et une rencontre avec l'auteur Alice Desbiolles, le 25 février 2022 – Montant : 254,77 € nets de TVA.
 38. 14 février 2022 – Fourniture de papier pour le matériel bureautique de la Ville – Marché subséquent n° 5 – Société INAPA – Montant : 8 719,27 € HT – Durée : 6 mois – Montant maximum : 10 000 € HT.
 39. 15 février 2022 – Signature du contrat de commande ULA Oracle – Société COMPUTACENTER – Prestations de maintenance et d'évolution du logiciel ORACLE – Montant annuel : 35 174,47 € HT – Durée initiale : un an – Reconduction tacite : deux fois un an.
 40. 15 février 2022 – Opération d'éducation à la Sécurité routière auprès des élèves des classes de CM2 des écoles bayonnaises – Année scolaire 2021-2022 – Demande de subvention auprès du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) – Montant : 1 500 €.
 41. 15 février 2022 – Ligne de trésorerie 2022 – ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels – Montant : 5 millions d'euros – Durée : 364 jours – Taux Euribor 3 mois moyenné + marge 0,23 %.
 42. 15 février 2022 – Signature d'avenants de prolongation aux conventions d'emplacements publicitaires sur le domaine public et privé de la Ville de Bayonne dans l'attente de l'adoption définitive du RLPI « Côte Basque Adour » – Durée : 10 mois à compter du 1^{er} mars 2022 et suppression de la zone de publicité sise avenue Louis de Foix en raison des travaux d'aménagements urbains dans ce secteur.
 43. 17 février 2022 – Location, montage et démontage de chapiteaux et planchers pour la Foire au Jambon du 14 au 17 avril 2022 – Société VIGNAUT LOCATION – Montant : 43 779,52 € HT – Marché subséquent à bons de commande – Montant maximum : 60 000 € HT – Durée : 9 semaines.

44. 17 février 2022 – Travaux d'aménagement de la rue Notre Dame et de la Place Pasteur – Accord-cadre n°21ACDIEP01 – Marché subséquent n°3 – Société EUROVIA – Montant : 698 652,70 € HT – Durée tranche ferme : 20 semaines – Durée tranche optionnelle : 18 semaines.
45. 18 février 2022 – Régie de recettes des fêtes de Bayonne – Mise à jour de la nature des produits encaissés.
46. 21 février 2022 - Avenant n° 1 – Renouvellement du schéma directeur petite enfance de la Ville de Bayonne 2021-2026 – Société KPMG EXPERTISE ET CONSEIL – Prolongation du délai d'exécution de deux mois (phase 2) - Durée portée à 4 mois.
47. 22 février 2022 – Demande de subvention auprès du Réseau appui parent de la CAF pour l'action portée par la crèche municipale Saint-Esprit – Diverses animations parents/enfants – Subvention CAF/RAP : 3 650 € – Coût supporté par la Ville : 4 290 €.
48. 22 février 2022 – Demande de subvention auprès du Réseau appui parent de la CAF – Cofinancement des actions portées par le service petite enfance et les trois crèches municipales au titre de l'année 2022 :

Actions	Subvention CAF/ RAP	Coût Ville de Bayonne
Fonctionnement : analyse de pratiques à destination des agents des 3 crèches municipales	1 960 €	627,00 €
Investissement : achat de mobilier et matériel pour la crèche Saint-Esprit	3 849 €	2 749,20 €
Investissement : achat de mobilier et matériel pour la crèche Chaho	4 120 €	2 060,00 €
Investissement : achat de mobilier et matériel pour la crèche Pyrène	2 966 €	2 118,29 €

49. 22 février 2022 – Aménagement du quai Pedros – Installation de dix tables-banc et dix chaises longues sur l'ensemble de l'espace vert au printemps 2022 – Dépôt au nom de la Ville des demandes d'autorisations d'urbanisme réglementaires.
50. 1^{er} mars 2022 – Fourniture de bracelets de contrôle des entrées dans le périmètre des Fêtes de Bayonne – Offre variante « C – Textile sublimation PL920 » - Société : AGP système – Montant : 37 520 € HT – Accord-cadre à bons de commande – Montant maximum : 76 000 € HT – Délai de livraison : 4 semaines.

Ont signé au registre les membres présents.

Dont Acte

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général adjoint

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne